

Image not found or type unknown



Contrat professionnalisation

Par **benji26**, le **29/08/2014** à **18:39**

Bonjour

Je suis en contrat de professionalisation depuis un ans et il me reste 1 ans a faire et je souhaite rompre mon contrat.

Mon patron est d'accord mais l'école ma dit que l'Europe risquer de me demander le remboursement des aides qu'ils ont donné pour ma formation

Est-ce vrai?

Par **P.M.**, le **29/08/2014** à **19:42**

Bonjour,

Ce sujet fait double emploi inutilement avec [celui-ci...](#)